



COMMUNIQUE INTERSYNDICAL DU COLLÈGE RENÉ COTY D'AUFFAY - 03/09/2021

À Madame la Rectrice de l'Académie de Normandie
S/C de Monsieur le DASEN de Seine-Maritime
S/C de Madame la Cheffe d'établissement du collège René Coty d'Auffay

Objet : Inquiétudes concernant la scolarisation des élèves en situation de handicap au sein du dispositif ULIS du collège René Coty d'Auffay / évincement insensé de notre collègue M.Dudouit

Mesdames, Monsieur,

Nous souhaitons vous alerter sur les conditions de rentrée catastrophiques dont sont victimes les élèves d'ULIS au sein de notre établissement. Ces élèves, souvent fragiles, sont en train de faire leur rentrée avec une enseignante contractuelle recrutée via « Pôle Emploi » il y a quelques heures seulement ; alors même que M.DUDOUIT, professeur qui exerçait sur ce poste l'année dernière, reçu à la formation CAPPEI et souhaitant rester, a été évincé d'une manière très brutale, sans aucune raison recevable.

Afin de diminuer au maximum le recrutement d'enseignants titulaires dans le premier degré, il a été décidé de faire subir aux élèves inscrits en ULIS et à notre collègue une véritable maltraitance institutionnelle délibérée et assumée. C'est un manque de respect énorme pour le travail effectué par M.DUDOUIT, ainsi que pour celui de tous les enseignants et AESH qui se sont impliqués dans le dispositif, en construisant avec lui une relation professionnelle efficace l'année précédente.

Cet acharnement à vouloir placer des professeurs du second degré ou des contractuels non formés sur ce poste, alors que les élèves en situation de handicap ont besoin d'énormément de stabilité et de sécurité affective, est complètement incompréhensible, mettant clairement en péril la scolarité et donc l'avenir de ces élèves.

Monsieur le DASEN, lors de l'audience accordée au collectif des coordonnateurs ULIS collège, en fin d'année scolaire dernière, nous avait dit que si personne n'était nommé à la rentrée, Monsieur DUDOUIT et les autres enseignants dans le même cas que lui, serait maintenu sur son poste. Il se passe exactement le contraire. Ce mensonge inhumain est d'une violence inédite.

L'annonce publiée sur « Pôle Emploi » est une insulte au service public de l'Éducation Nationale et contribue à la précarisation toujours grandissante de notre métier. Un enseignant efficace est un enseignant qui se sent respecté et qui a le temps de préparer ses missions.

Étant donné le manque d'écoute et de considération de la part de la DSDEN, nous envisageons de demander aux représentants syndicaux d'informer l'opinion publique par voie de presse.

Veuillez croire, Mesdames, Monsieur, en notre attachement au service public d'éducation,

Des enseignants syndiqués et non syndiqués du collège René Coty d'Auffay